

« Nous attendons nos enfants... »

2 couples adoptifs liégeois ont leurs bébés bloqués au Congo

Deux familles liégeoises sont dans l'attente et la crainte depuis un an. Parents de bébés adoptés en 2013 au Congo, devenus légalement leurs enfants, ayant acquis la nationalité belge, ils ne peuvent pourtant pas les amener en Belgique, faute d'un visa de sortie refusé par la RDC (République Démocratique du Congo). Dix autres familles belges sont dans le même cas, et des centaines dans le monde.

« Depuis deux mois, nous vivons avec les valises prêtes dans le hall ! » lance Christine Verrillo.

Installée en compagnie de son mari Vincent sur la terrasse de leur maison de Soumagne, où se trouvent aussi Jean-Noël et Catherine Legan, de Waremmme, elle explique la situation à la fois absurde et pénible où les deux familles sont plongées.

« En 2013, après avoir suivi toute la procédure légale, nous avons enfin pu adopter des enfants en République Démocratique du Congo (RDC) » explique Vincent Verrillo. Mais, en septembre 2013, la RDC a décrété un moratoire d'un an sur les dossiers d'adoption (voir texte ci-dessous).

Jean-Noël Legan : « A l'association

liégeoise qui a servi d'intermédiaire, on nous a dit alors qu'il faudrait attendre. Ce que nous avons fait... Mais en septembre dernier, le moratoire a été prolongé sine die. »

PAS DE VISA DE SORTIE

Depuis, aussi longtemps que les dossiers d'adoption n'ont pas été examinés à fond, les enfants adoptés ne peuvent quitter le pays. « Pourtant, reprend Catherine Legan, en mai dernier, nous avons été avertis par la Communauté française que la situation au Congo allait bouger. On nous a même demandé d'être prêts à partir à Kinshasa du jour au lendemain pour aller chercher notre petit Elliott. Mais, depuis, plus rien. La situation devient invivable, dans l'attente, et sans information ».

En fait, les parents liégeois, qui se trouvent dans la même situation

que dix autres familles belges, n'ont jamais rencontré leurs enfants adoptifs.

Le petit Joseph, qui s'appelle désormais Verrillo et a la nationalité belge, est né le 27 avril 2013. Le petit Elliott, lui, est né le 3 mai 2013, et il porte désormais le nom de Legan. Mais tous deux

sont bloqués dans un orphelinat de Kinshasa.

Leurs parents adoptifs ont seulement reçu quelques photos de leurs petits.

« NOUS CRAIGNONS POUR LEUR SANTÉ »

Christine Verrillo : « En fait, nous y pensons tout le temps, nous craignons pour leur santé, et nous n'arrivons pas à avoir des nouvelles quant à l'évolution de la situation.

Nous avons l'impression que les autorités belges ne font rien pour faire bouger les choses. »

Aujourd'hui, ces parents voudraient donc savoir quand ils pourront enfin partir à Kinshasa pour serrer dans leurs bras ces enfants qu'ils aiment déjà.

Et ils sont loin d'être les seuls dans ce cas, puisque dans le monde, 1.300 familles sont concernées.

Selon des contacts pris à Kinshasa (voir ci-contre), il semblerait quand même que la situation soit susceptible d'évoluer dans les prochaines semaines. Vincent et Christine, Jean-Noël et Catherine pourront alors, enfin, monter dans l'avion pour aller chercher leurs petits... ■

CHARLES LEDENT

AU CONGO |

Jules Kidinda : « Les choses évoluent... »

Comment évolue au juste la situation sur place, à Kinshasa ? Pour le savoir, nous avons contacté par téléphone, ce lundi matin, Jules Kidinda, journaliste à Kinshasa, et défenseur du principe de l'adoption inter-

nationale.

Celui-ci se veut plutôt rassurant : « Ici, les choses évoluent. La volonté politique existe en faveur de l'adoption internationale, y compris chez le ministre de l'Intérieur, qui chapeaute la commission interministérielle qui traite le dossier. »

Quant à dire quand un déblocage

pourrait intervenir, il répond : « On ne va pas revenir sur les jugements d'adoption qui ont déjà eu lieu au Congo. Un conseil de ministres se réunira début septembre, espérons que le sujet de la levée de l'interdiction de sortie pour les enfants sera alors sur la table et qu'une décision favorable interviendra. » ■

CH. L.

POURQUOI UNE TELLE SITUATION ?

Le Congo veut lutter contre les abus

Au premier regard, la situation peut sembler particulièrement absurde. Dans le cas des familles Verrillo et Legan, l'adoption de leurs enfants respectifs, Joseph et Elliott, a été approuvée par la République Démocratique du Congo (RDC).

En juin dernier, les deux petits ont même acquis la nationalité belge et ils portent désormais le nom de leurs parents adoptifs.

Mais la RDC a, en septembre 2013, adopté un moratoire d'un an sur la sortie du pays des enfants adoptés. Un moratoire qui, en septembre dernier, a été prolongé sine die.

Pourquoi une telle décision ?

A l'époque, les autorités de Kinshasa se sont aperçues qu'il y avait eu certains abus, par exemple de parents censés adopter pour eux mais qui, rentrés dans leur pays, confiaient l'enfant à une autre famille, moyennant finances !

De tels abus n'ont pas eu lieu avec

des familles belges, mais le gouvernement de la RDC a décidé, voici presque deux ans, de réexaminer en profondeur les 1.300 dossiers d'adoption qui étaient alors ouverts.

Voilà ce qui explique donc la situation particulièrement pénible que vivent les Verrillo et les Legan et,

DANS LE MONDE, 1.300 FAMILLES SONT CONCERNÉES PAR CE MORATOIRE

avec eux, dix autres familles belges.

Ils se plaignent aussi du manque d'information sur l'avenir.

Nous nous sommes adressés à l'asbl liégeoise Larisa, qui sert d'intermédiaire entre les parents et l'orphelinat de Kinshasa dans le cadre des dossiers d'adoption. On nous y a répondu : « *A l'heure ac-*

tuelle, la situation n'est plus gérée à notre niveau, mais à celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles. »

Nous avons donc contacté le cabinet de Rachid Madrane, le ministre communautaire chargé de la Protection de la Jeunesse. On nous y explique : « *Effectivement, nous avons eu en mai des informations selon lesquelles la situation allait se débloquer rapidement, mais... Nous sommes solidaires avec les parents et nous suivons le dossier de très près. Nous travaillons avec nos relais sur place au Congo. Avec beaucoup de discrétion, mais nous pouvons vous assurer que nous faisons tout pour parvenir à une solution favorable.* »

Les relais diplomatiques jouent aussi un rôle pour tenter de débloquer la situation.

Y compris dans les pays, comme la France ou les États-Unis, qui comptent de nombreuses familles touchées par ce blocage. ■

CH. L.